

Edition du "REVEIL DU NORD" 126 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

Le Quotidien

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

Le Garçon de restaurant polyglotte

Si la France importe très peu de garçons de café du Brésil et autres Républiques américaines, elle reçoit par contre des garçons de restaurant de tous les pays du monde.

Obligatoirement, le garçon de restaurant qui arrive de l'étranger pour travailler en France doit être polyglotte. On ne l'engage, au reste, qu'à cause de cette qualité.

Il, par exemple, il est natif de Bruxelles, il pourra ainsi profiter avec le flamand, se faire comprendre en français et s'expliquer en belge avec ses compatriotes, ce qui fait déjà trois langues bien distinctes, qu'on le veuille ou non.

Puis il s'apercevra, savez-vous, que le flamand contient pas mal de mots anglais, que l'anglais a des points de ressemblance avec le danois, le danois avec l'allemand, l'allemand avec le hollandais, le hollandais avec le luxembourgeois, le luxembourgeois avec l'alsacien, l'alsacien avec le suisse, le suisse avec l'autrichien, l'autrichien avec le polonais et le polonais avec le russe.

Alors le voilà devenu polyglotte uniquement par le hasard de la naissance. Et encore ne parlons-nous point du latin, dont les premiers éléments lui auront été inculqués par des chefs cuisiniers experts dans l'art de la cuisine à l'italienne.

Ce qui fait déjà plus d'une douzaine de langues à l'actif d'un brave homme à qui des grincheux ou des pingres qui ne savent seulement pas prononcer « bifteck » ou français, marchant quelquefois un malheureux pourboire de cent sous !

Mais aussi, nous a affirmé sans la moindre prétention un garçon qui, précisément, a vu le jour à Bruxelles et que nous interrogeons : C'est seulement chez nous qu'il est possible d'instituer des garçons de restaurant ayant autant de connaissances linguistiques !

Ce dont nous ne doutons nullement. Rentre aussi de plein droit dans la catégorie du garçon de restaurant polyglotte le garçon de nationalité française qui comprend ou parle l'une ou plusieurs des langues suivantes :

Le breton, le toulousain, le marseillais, le picard, le parisien, le basque, le lillois. Sans oublier la langue-ouste qui est la plus demandée dans les bons restaurants, à cause de sa valeur toute particulière.

Il en est de même pour le garçon averti qui, travaillant dans un restaurant fréquenté surtout par des Français, parvient à servir de la soupe aux choux et de la saucisse sans le secours d'un interprète.

Depuis la guerre qui nous a valu l'invasion allemande (comme dit le Belge) des anthropophages noirs du monde entier le garçon de restaurant polyglotte a pris l'habitude de manger le français en parlant petit nègre. Avec des « yes », des « ya », des « hoch », des « si parla italiano », des « parlo spagnolo », des « rusinski », des « godferdom », des « miladions », des « fouchtra », des « madoué », des « to mon hon », et des « rwaie d'sirwa » il peut maintenant se permettre de donner des leçons à l'importe quel croquant venu en France pour se livrer à l'étude des langues étrangères dans les « Palaces », « Grill-Room », « Bars », « Dancing », « Maisons de massage » et autres institutions à l'usage des personnes studeuses.

Mais, disons-le à son honneur, tout en instruisant les autres il a appris que pour se faire comprendre des Anglais et des Américains il n'était encore que de leur parler bien français, dans le blanc des yeux.

Rien qu'à ce titre il a droit à nos félicitations sans réserves et à notre sympathie la plus distinguée.

Léon-Emile GILLOT.

Trois bons amis



Voici en effet trois animaux qu'il est rare de rencontrer ensemble. Un beau chat polichon qui n'a nullement peur du serpent noir enroulé autour de lui et un lézard qui n'est nullement effrayé de se trouver devant les deux autres.

EN QUATRIÈME PAGE. — Le « Réveil Agricole » : Les chaux azote ou cyanamide de calcium ; La Basse-Cour. L'importance de la Souche dans les lignées de poudeuses ; Comment utiliser nos produits ; Echos et Informations.

EN CINQUIÈME PAGE. — Le « Réveil Mutualiste » : Assemblée générale de la Mutuelle de la Police Lilloise ; Le 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'Association des cochers et chauffeurs, etc.

Le treizième gala radiophonique du "Réveil du Nord"

Les artistes qui participent au Gala de demain

C'EST demain, mercredi 28 décembre à 19 h. 30, que sera diffusé, par la Station Radio P. T. T. Nord, le XIII<sup>e</sup> gala hebdomadaire du « Réveil du Nord ».



M. Robert DUPUIS, violoncelliste, lauréat du Conservatoire de Lille (classe supérieure de M. Darcel).

M. Marcel POLIVANT, pianiste répétiteur de l'Opéra de Lille, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Lille.

M. Marcel BELURIEU, pianiste virtuose, lauréat des Conservatoires de Lille et « Fémina » de Paris.

M. Marcel BELURIEU, corniste, lauréat du Conservatoire de Paris, directeur du Cercle Symphonique d'Anzin.

M. Robert DUPUIS (10 ans), violoncelliste, lauréat du Conservatoire de Lille (classe supérieure de violoncelle de M. Darcel).



M. René DEL chanteur à voix de l'« Office International des Spectacles » (40, rue du Priez à Lille).

M. André LYS, diseuse fantaisiste de l'« Européen » et de l'« Office International des Spectacles ».

M. Auguste LABBE, chroniqueur patoisant du « Réveil du Nord ».

« The Joyous Jazz », orchestre du Denier des Ecoles laïques de Lomme, sous la direction de M. Louis Dubus.

La crise charbonnière internationale

L'examen de la situation par le Comité Fédéral des Syndicats d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais

On nous communique : Le Comité fédéral des Syndicats des Mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni à la Maison Syndicale de Lens, hier lundi, à 9 heures du matin.

M. Maës a exposé aux délégués les résultats de son enquête sur l'état de la situation charbonnière. La crise, a-t-il dit, continue de sévir avec une grande acuité dans tous les pays producteurs de charbon.

Certaines décisions prises par les producteurs allemands et anglais de solliciter des sommes énormes pour favoriser l'exportation de leurs charbons, attirèrent sérieusement l'attention des délégués.

Cette aggravation du dumping « étant de nature à grossir les difficultés que rencontrent les ouvriers mineurs, la Commission passe en revue tous les moyens qui pourraient y porter remède ».

Tout en reconnaissant cependant qu'il n'y a pas lieu de se montrer pessimiste à l'égard, la Commission s'est rendu compte que son rôle de surveillance et d'observation était plus nécessaire que jamais.

Elle chargea dans ce but, M. Maës de se rendre auprès de M. Tardieu pour faire préciser les mesures qu'il entend prendre pour parer aux conséquences de l'aggravation du dumping et de la levée des licences d'importation.

M. Maës rendra compte de son entrevue à la prochaine réunion, qui aura lieu le lundi 9 janvier, à Lens. Pour le Comité Fédéral : MAILLY, QUININ, ROBY.

FÊTE DES PAUVRES ... FÊTE DES ENFANTS



Au Palais de la Femme à Paris, la nuit du réveil, l'Armée du Salut offrant aux « Clochards » et aux « pisseurs » pour le Noël, la réception à l'Élysée et la distribution de cadeaux aux enfants des familles nombreuses et nécessiteuses (Ph. Henri Maigne).

La tragédie conjugale d'Hallinghem près de Boulogne

La meurtrière, qui a agi pour se défendre, a été laissée en liberté provisoire.

Nous avons relaté brièvement hier, au Dernier Heure, le drame qui s'est déroulé à Hallinghem, près de Boulogne. Voici, sur cette scène tragique, des détails complémentaires.

Au hameau du Roulier, dans une petite maison, habitent Pierre Caffier, ouvrier des Usines de ciment à La Couronne à Danneux, sa femme, née Legrand, et ses enfants.

Caffier, qui est originaire d'Hubersant, s'enivrait fréquemment et avait le vin mauvais. Samedi soir, ayant touché sa paie, il avait encore bu. Il rentra chez lui et gausseta une discussion reconnaissant, au cours de laquelle il se précipita sur la malheureuse femme.

Le geste tragique. La malheureuse, pour se défendre, saisit un tournevis et en porta un coup à Caffier, qui s'écria : « Ça va ! Ça va ! »

Mme Caffier se rendit compte alors de la gravité de son geste et se précipita pour sommer son mari. Elle prévint des voisins. Un médecin, mandaté, ne put que constater le décès de Caffier.

Le Parquet, avisé, se transporta sur les lieux et procéda à une première enquête et M. le substitut du procureur de la République, en présence de la relation qui lui fut alors faite du drame, considérant que la femme Caffier avait toute raison d'avoir agi en état de légitime défense ; tenant compte en outre de conserver la mère auprès de ses enfants, décida de laisser la meurtrière en liberté provisoire.

Terrible accident à un passage à niveau

Trois tués - Deux blessés

Dans la nuit, vers 1 heure, au passage à niveau 228, situé Faubourg Saint-Lazare, à Chinon, une auto dans laquelle avaient pris place la famille Godineau, composée de quatre personnes et un de leurs amis M. Goupil, habitant Braye-sous-Faye, a été tamponnée par l'express 2870 venant des Sables d'Olonne et se dirigeant sur Tours.

Le véhicule, happé par la locomotive, a été entraîné sur une longue distance et il n'en reste plus que quelques débris. Les occupants ont été projetés sur la voie. Mme Godineau, âgée de 40 ans ; sa fille, âgée de 13 ans et leur ami M. Goupil, âgé de 30 ans, qui avaient roulé sous les roues du convoi ont été écrasés et tués sur le coup. M. Godineau, père, âgé de 45 ans, projeté sur le ballast a été relevé avec de nombreuses blessures. Quant au conducteur de l'auto, M. Godineau, fils, 19 ans, il a été projeté en avant du train entre les deux rails. Mais il a eu la présence d'esprit de se coucher sur le ventre et a évité d'être broyé. Il ne porte que quelques blessures qui ne mettent pas sa vie en danger.

La décoration d'un "as" de la guerre



Le Maréchal Foch remettant les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur à M. FAÏL LANT, président de l'Association des professionnels de l'aviation et ancien « as » de la guerre. A gauche, on remarque la présence de SADI LÉCOINTE et de SI KADDOUR-BEN OABRIT.

L'affaire d'escroqueries à la publicité découverte à Arras

Révélation sur les agissements de Chrétien. - Le nommé Vernier ne serait pas connu à Lille.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant d'une importante affaire d'escroqueries à la publicité où, une fois de plus, la police dut intervenir pour mettre fin aux exploits d'un soi-disant « publiciste » plusieurs fois condamné pour faits analogues.

M. Marius, commissaire central, a reçu de nouvelles plaintes et l'enquête confiée à M. Ternoux, chef de la Sûreté, aidé de M. Guédon, un fin limier de notre police, a abouti à de nouvelles révélations sur les agissements de Chrétien.

Les agissements de Chrétien. Chrétien, devant l'influence des commandes, s'est décidé à trouver un aide. Roger Boleczko, 19 ans, ouvrier peintre, qui demeure chez M. Dechez, 11, Grande Place, arriva un jour pour sa conversation avec son client, le sieur Chrétien, qui lui offrit, entre temps, de occuper de publicité. L'affaire était belle et rapportait gros, car les commandes étaient nombreuses et se renouvelaient facilement.

Chrétien confia son patron de telle sorte qu'il lui accordait une remise de 50 % sur les sommes encaissées.

Le jeune homme alléché par une situation aussi généreuse, accepta les conditions de Chrétien, soit un quart des encaissements et 10 fr. par jour de fixe assuré. En dehors de son travail, le peintre se livra donc à la publicité. Mais le jeune amateur dut suivre des cours, Chrétien lui enseigna la façon d'opérer, lui livra un « memento du parfait publiciste » à apprendre par cœur avec la manière de se présenter chez les clients et annoncer avec éloquence et persuasion le but de son travail. Le peintre avait pu être accompagné par son éducateur chez différents commerçants ; à voir de ses propres yeux, il travailla si bien qu'il put remettre à son initiateur des sommes importantes. L'affaire se brouilla vite, car Boleczko, un jour, réclama le montant de ses commissions qui s'élevaient déjà à 220 fr. Comme le règlement se faisait attendre, notre peintre-publiciste réclama de Chrétien une reconnaissance de dette, que celui-ci lui souscrivit sans se faire tirer l'oreille. C'était en outre, remis à son élève une lettre de son patron, un certain Vernier Jacques, demeurant 267, rue Nationale, à Lille, lettre dans laquelle il fixait rendez-vous à ses employés dans un hôtel d'Arras pour mise au point de certaines questions.

Roués ! Boleczko, eut la puce à l'oreille, il se rendit chez M. Sy, imprimeur, que Chrétien faisait passer pour son patron auprès des commerçants et ainsi, apprit qu'il avait été joué, cela le jour de l'arrestation de Chrétien. Il se rendit à la police et remit un carnet de reçus à souche, une liste de commerçants visités, une enveloppe contenant la lettre de Vernier, ainsi qu'un cahier de contrôle.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Météore, très nuageux ; quelques pluies ou quelques flocons de neige ; Vent de Nord-Est. Température en baisse minimum 0°.

Noël tragique à Pecquencourt

Pour un motif futile, un Polonais a frappé grièvement de quatre coups de couteau un de ses compatriotes.

Un appel de téléphone. — Allo, j... — Un homme a été frappé de quatre coups de couteau. Son état est grave.

Le tragique meurtre, qui a été commis à Pecquencourt, localité située à six kilomètres de Douai, a-t-il été commis, dans la plaine pittoresque, à la débauche, dans la nuit de Noël, par un Polonais, et nous étions sur les lieux du drame.

Voici ce qui s'était passé : Une ombre rôdait.

Au N° 56 de l'Allée N de la Cité Saint-Marie, chez le mineur polonais Joseph Juskowski, absent à ce moment là, son pensionnaire, un autre polonais, Jean Ploskowska, âgé de vingt-six ans, prenait son repas. Il était 20 h. 30 environ.

Soudain, à travers la fenêtre de la cuisine, Ploskowska aperçut un homme qui se dissimulant le plus possible, épiant l'intérieur.

Le Polonais, surpris, se précipita vers la porte, mais dans la crainte de se trouver en présence d'un malfaiteur, il avait pris soin de s'armer d'un couteau.

Le seul franchi, Ploskowska se dirigea vers l'individu qui s'était plaqué contre le mur. — Qui es-tu ? Que fais-tu là ?

Les deux hommes se reconnaquirent. Le visiteur nocturne était autre qu'un ancien pensionnaire des époux Juskowski, Polonais lui aussi et mineur, Wladislaw Wolak, 30 ans, domicilié à la Cité Leman, Allée C. 33.

Quelque peu pris de boisson Wolak s'écria : — Je ne suis pas un voleur, dit-il. Je viens voir la femme de ton logeur. Tu peux me dénoncer, je m'en moque.

Une discussion un peu vive jailla les deux hommes l'un contre l'autre.

Au bruit de voir la dame Juskowski, née Janina Machyly, 27 ans, arriva.

S'adressant à Wolak, elle lui reprocha de venir sans cesse la voir et par ses visites fréquentes, de lui attirer des désagréments dans son ménage.

C'est qu'en effet, Wolak, depuis plus d'un an, courtisait la femme de son ancien logeur. Cette dernière avait fini par céder à ses instances et était devenue sa maîtresse.

Allons ! va-t-en ! ajouta-t-elle. Et comme Ploskowska appuyait cette prière Wolak, dans sa persistance d'homme « août », n'en voulant rien savoir, se précipita dans la rue, rebondit et atteignit au paroxysme.

Je vous... tous les deux ! s'écria Wolak.

Geste terrible d'un faible d'esprit. C'est alors, qu'exécuté, Ploskowska, qui est réputé comme un homme d'esprit obtus, se jeta sur son compatriote et à quatre reprises le frappa du couteau qu'il tenait à la main.

Crémeusement blessé, le malheureux Lanou de s'enfuir. Ses forces ne tardèrent pas à l'abandonner et il vint s'affaisser à quelques mètres de là.

Tandis que le meurtrier se réfugiait dans la maison de son logeur, des voisins, attirés par les cris de la victime, transportèrent le blessé chez le docteur Griselle, qui lui prodigua des soins.

Prévenus, les gendarmes de Somain arrivèrent aussitôt et dans une voiture ambulante de la caisse de secours des Mines, accompagnèrent le blessé à l'Hôtel Dieu de Douai.

L'infortuné portait de profondes blessures, l'une au bras gauche, la seconde à la main gauche, la troisième dans le dos, la quatrième au côté gauche. La rate avait été perforée et l'état du blessé est très grave.

Arrestation du meurtrier. Quant au meurtrier, arrêté sur le champ, il n'opposa aucune résistance et suivit docilement les gendarmes qui l'ont amené au Parcquet de Douai.

Il a été capturé hier. On annonce que Tessier « Le Tatoué », le braconnier assassin des forêts de Seine-et-Marne, vient d'être arrêté par le gendarme de Donnemarie. Il a été surpris hier matin à Orvillers près de Montigny-Lancourt, dans une maison abandonnée où il avait passé la nuit.

Tessier n'aurait opposé aucune résistance. Une seconde dépêche précise que c'est dans les bois d'Orvillers, près de Provins, que le braconnier Tessier, qui, le 2 décembre s'évada de la maison d'arrêt de Melun et blessa grièvement le garde Dorrier, a été arrêté.

Tessier, qui a été appréhendé un moment où il se rasait, sera transféré aujourd'hui à la prison de Melun.

M. Marquet, Procureur de la République à Melun, vient d'être avisé de la capture du meurtrier.

Il tenta de tuer sa belle puis se suicida. Un Russe nommé Ima Bakoreff, âgé de 37 ans, cuisinier, demeurant à Saint-Cloud, faisait la connaissance, il y a quelque temps, d'une domestique, Mlle Jeanne Bidot, âgée de 23 ans. Des projets de mariage furent ébauchés entre eux, mais, ces temps derniers, la jeune fille reprit sa liberté.

Toutefois, la nuit dernière, elle consentit à accompagner le Russe dans un hôtel de Saint-Cloud.

Cours de la nuit, Bakoreff manifesta à nouveau son intention d'épouser la jeune fille. Sur un refus catégorique de celle-ci, il tenta de la tuer en lui jetant une balle dans la bouche. La projectile ressortit par l'oreille gauche ; puis le meurtrier se fit justice en se tirant une balle dans la tête.

La victime a été transportée à l'hôpital de Saint-Cloud où elle est en état grave et le cadavre du meurtrier a été déposé à la Morgue.

UN RECUPERATEUR TUE A MARTINPUICH. Le Polonais Jean Chamoulski, 28 ans, récupérateur pour le compte de l'entreprise Berge, a été mortellement blessé à la tête par l'explosion d'un engin de guerre sur le territoire de Martinpuich.

En raison de ses graves blessures, le récupérateur fut transporté à l'hôpital Saint-Jean, à Arras, où il expira quelques heures plus tard.

Le gendarme enquête sur cet accident.

Le scandale de mœurs de Lille

L'instruction est terminée et les inculpés comparaitront prochainement devant le Tribunal Correctionnel.

Après un semaine de dur labeur, M. Henaut, juge d'instruction, vient de clore son rapport sur l'instruction de l'affaire de mœurs de Lille, dont nous avons entretenu nos lecteurs et dans laquelle sont inculpés Florence Morand, mère de la jeune Lucienne ; Kingman Huella, Dubem et L... dont il convient de taire encore le nom pour des raisons tout à fait exceptionnelles.

Le milieu gardé par la femme Morand n'a pas permis à M. Henaut, magistrat instructeur, malgré tous ses efforts de connaître toutes les personnes compromises dans cette triste affaire. Il ne faut cependant pas oublier que la prescription n'intervient qu'après trois ans et qu'il n'est jamais trop tard pour se faire pincer.

M. Henaut a donc signifié hier une ordonnance de renvoi devant le Tribunal Correctionnel et ce qui concerne la femme Morand et les sieurs Kingman, Huella, Dubem et L... qui sont inculpés d'excitation de mineurs à la débauche, complicité et outrage public à la pudeur, avec circonstance aggravante pour Florence Morand, qui est la mère légitime de la fille.

Cette affaire aura donc son épilogue lors d'une très prochaine audience.

Mrs Grayson et ses compagnons seraient retrouvés

Le « Dawn » aurait améri près de l'île de Sable.

Enfin des nouvelles, après plus de soixante heures d'attente ! Chacun poussera un soupir de soulagement en apprenant que l'aviation « Dawn » a été retrouvée dans les parages de l'île de Sable, située à 200 kilomètres d'Hallingham, à l'ouest de l'île de la Nouvelle-Écosse. « Le Dawn », qui venait de New-York gagner Terre-Neuve par la voie la plus directe, c'est-à-dire en longeant la côte, aura vraisemblablement été dévié de sa route par le mauvais temps.

L'Amérique tout entière fut ébranlée d'angoisse, samedi et dimanche, d'autant plus qu'on savait que Mrs Grayson s'était envolée malgré le contre-ordre formel de la météo américaine.

Il ne faut donc retenir qu'une chose de ce prodige de rati qui faillit tourner au tragique. C'est l'impossibilité absolue d'entreprendre le moindre voyage actuellement au-dessus de l'Océan.

Le lacinisme du câble d'hier matin ne nous donne pas de précisions sur les causes de l'amersage forcé de l'aviation « Dawn », mais on se devine.

Il faut espérer, pour elle et ses compagnons, que l'intervention de Mrs Grayson montrera un peu plus de calme et de prudence pour un prochain départ.

L'amersage à l'île de Sable. Voici le texte du câble reçu hier matin et qui met fin à l'inquiétude générale :

Hallingham, 26. — L'inquiétude sur le sort de Mrs Grayson et de ses compagnons, le lieutenant Oscar Omdahl, le mécanicien Kahler et le navigateur Goldsborough doit être écartée maintenant.

En effet, on a reçu ici un message d'Hallingham disant que le « Dawn » est en panne à l'île de Sable.

Le tempête, qui fait rage, rend difficile les communications par sans fil et l'approche de l'appareil.

Un second message d'Hallingham annonce que la communication a été établie avec l'aéroplane de Mrs Grayson, dimanche, à 21 h. 45.

L'acte de banditisme de Liévin

Nous avons longuement relaté dans nos éditions de lundi, le sinistre exploit commis à Liévin, par deux malfaiteurs masqués qui revêtaient au policier, pénétrèrent à 19 h. 30, dans une épicerie, il rue Millet, où ils provoquèrent la terreur, s'emparèrent du trésor et prirent la fuite après une lutte acharnée avec l'opercantier, Mme Keldziora.



Plan. 1. Entrée de l'épicerie par la porte (voir plan ci-dessus). 2. Emplacement de l'opercantier. 3. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 4. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 5. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 6. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 7. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 8. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 9. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs. 10. Lieu où se trouvaient les deux malfaiteurs.

La police mobile enquête activement sur cet acte de banditisme qui rappelle celui des « capoulauds » et qui a causé une grande émotion parmi les habitants de Liévin et des environs. Il est à souhaiter que nos habiles policiers mettent le plus tôt possible ces redoutables individus hors d'état de nuire.

Nous donnons ci-dessous le schéma du tir et ont opéré les deux bandits masqués.

En regardant en arrière, un chauffeur d'auto se fractura le crâne

Hier soir à Nèry, un chauffeur de camion-automobile, nommé Albert Baudenaille, 22 ans, demeurant à Trumilly, rentra avec sa voiture dans un garage, lorsqu'il à la tête heurtée par un pilier alors qu'il regardait un arceau, il a été tué sur le coup.